

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 4 juin 2013 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 : Monsieur Martin Mathieu

Est absent : monsieur Herman Bolduc, maire

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire
suppléant, Monsieur Luc Poulin

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière
agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Luc Poulin, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-06-137

Il est proposé par monsieur Alain Champagne appuyé par
monsieur Mario Breton, et résolu à l'unanimité des conseillers
présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (22) autres
items : les sujets suivants :

- Parc Collège
- Terrain coin rang 6
- Plan conduite d'eau par Olivier Bourque
- Travaux Petit Shenley
- Publicité Info Shenley
- Demande du Comité conservation du Patrimoine
- Demande de subvention Comité des Loisirs

Le point varia (22) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 7 MAI ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 21
MAI 2013

LÉGISLATION

4. ACCEPTATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA MRC
5. REPORT DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 6 AOÛT AU 13 AOÛT
6. VENTE PARCELLE TERRAIN RANG 9

FINANCES

7. COMPTES DU MOIS
8. DÉPÔT: DES ÉTATS FINANCIERS (copie à chaque élu)

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

9. SOUMISSIONS : RAPIECAGE D'ASPHALTE :
10. GLISSIÈRE DE PROTECTION GRAND SHENLEY
11. SOUMISSION TROTTOIR
12. ENTRETIEN PELOUSE
13. ANNULER LA RÉOLUTION 2013-05-130 : BOÎTE POUR ENTREPÔT
14. ENTÉRINER L'ACHAT D'UN CABANON
15. AMÉNAGEMENT AUTOUR DU LAC

LOISIRS – TOURISME – SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. ENGAGEMENT RESSOURCE EN LOISIRS
17. CARTE DE MEMBRE TERRAIN DE TENNIS
18. ESTIMATION FINITION TERRAIN SOCCER
19. EXPOSITION AGRICOLE : AUTORISATION VENTE ALCOOL SUR LE TERRAIN

20. RAPPORTS :

- 20.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 20.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

21 .CORRESPONDANCE

22 .AUTRES ITEMS

PARC AU COIN COLLEGE

TERRAIN COIN RANG 6

PLAN CONDUITE EAU PAR OLIVIER BOURQUE

TRAVAUX PETIT SHENLEY

PUBLICITÉ INFO SHENLEY

DEMANDE DU COMITÉ CONSERVATION PATRIMOINE

DEMANDE DE SUBVENTION COMITÉ DES LOISIRS

23 .PÉRIODE DE QUESTIONS

24 CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 21 MAI 2013

2013-06-138

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai et de la séance spéciale du 21 mai 2013.

En conséquence, Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, et appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

4 ACCEPTATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA MRC

2013-06-139

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de comté de Beauce-Sartigan présente une entente qui a pour objet la fourniture à la municipalité des services de l'ingénieur et des techniciens (ci-après appelés «équipe technique»),

ATTENDU QUE la MRC a établi une entente relative à ses services qui fait partie intégrante de cette résolution;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter et d'adhérer à l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la MRC tel que présentée et d'autoriser le maire suppléant et la directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

5 REPORT DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 6 AOUT AU 13 AOUT

2013-06-140 **CONSIDÉRANT** qu'à la réunion du 6 novembre 2012 il fut déposé un calendrier prévoyant les dates des séances régulières du conseil;

Considérant les vacances estivales de juillet, le personnel du bureau demande le report de la séance du 6 août;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le report de la séance du 6 août au 13 août 19h30.

6 VENTE DE PARCELLE DE TERRAIN RANG 9

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

7 COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de mai 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2013-06-141 Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mai 2013 au montant de 100 248,59\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 18 101,15\$, les comptes à payer représentent 56 476,87\$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 25 670,57\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de

procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-06-141

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

8 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS (copie à chaque élu)

Il y a dépôt du rapport budgétaire du mois de mai.

9 SOUMISSIONS : RAPIECAGE D'ASPHALTE

2013-06-142 **Considérant** qu'il y a eu recherche de prix auprès de quatre (4) soumissionnaires et dont seulement deux ont répondu à cette recherche de prix;

Considérant que les prix se lisent comme suit :

Soumissionnaires	Montant	râteau	paveuse
Pavage Sartigan	Avant taxes	295& t.m.	195\$ t.m.
Pavage J.Luc Roy	Avant taxes	238,75\$ t.m.	157,25\$ t.m.

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de retenir les services de Pavage J-Luc Roy au coût de 238,75\$ avec le râteau et le coût de 157, 25\$ avec la paveuse.

10 GLISSIÈRE DE PROTECTION GRAND SHENLEY

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

11 SOUMISSION TROTTOIR

2013-06-143 **Considérant** que les élus ont comme projet de remplacer les trottoirs débutant de la rue Bellegarde jusqu'au restaurant le Bistro ce qui équivaut à une longueur d'environ 300 mètres;

Considérant qu'il y a eu recherche de prix auprès de compagnies offrant le service de travaux de bordures et trottoirs

Considérant les coûts élevés fournis par ces compagnies; les élus désirent avoir des informations des coûts pour faire du rapiéçage temporaire en asphalte sur les trottoirs dans ce secteur;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire des approches auprès de Pavage J-Luc Roy afin d'avoir un prix pour ce travail. Les élus acceptent que le rapiéçage soit exécuté à un coût de 5 000\$ et moins.

12 ENTRETIEN PELOUSE

2013-06-144 **Considérant** monsieur Jean-Louis Thibodeau offre ses services pour la tonte de gazon soit : à la piste cyclable, terrain de jeux, terrain de balle molle à raison de 30\$ de l'heure fournissant l'équipement nécessaires à la tonte de pelouse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers

présents de retenir les services de monsieur Jean-Louis Thibodeau pour l'exécution de la tonte de pelouse à raison de 30\$ par heure.

13 ANNULER LA RÉOLUTION 2013-05-130 : BOÎTE POUR ENTREPÔT

2013-06-145 **Considérant** que le règlement d'urbanisme de la municipalité ne permet pas de tel installation sur le territoire;

Considérant que pour rendre cette boîte règlementaire au règlement municipale les coûts sont trop élevés;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion.et résolu des conseillers présents d'annuler la résolution portant le numéro 2013-05-130.

14 ENTÉRINER L'ACHAT D'UN CABANON

2013-06-146 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat du cabanon au coût de 1 299\$, ce cabanon sera placé au terrain de soccer.

15 AMÉNAGEMENT AUTOUR DU LAC

2013-06-147 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un budget de 10 000\$ pour l'aménagement du lac face à l'aréna. Les élus se rendront sur place afin de discuter de l'aménagement approprié.

16 ENGAGEMENT RESSOURCE EN LOISIRS

2013-06-148 **Considérant** que le contrat de travail de la personne en ressource intermunicipale en loisirs et culture pour les municipalités de St-Benoît-Labre et de St-Honoré-de-Shenley prend fin le 12 octobre 2013;

Considérant que les élus ont évalués les besoins de poursuivre le contrat de travail pour une nouvelle période de 3 ans dans les mêmes conditions déjà établies lors du premier contrat de travail entré en vigueur le 18 mai 2011.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton.et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat de travail de la ressource intermunicipale en loisirs et culture conjointement avec la municipalité de Saint-Benoît Labre aux mêmes conditions établies dans le contrat qui est entré en vigueur le 18 mai 2011.

17 CARTE DE MEMBRE TERRAIN DE TENNIS

2013-06-149 **Considérant** la demande des familles d'établir une carte de membre pour l'utilisation du terrain de tennis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir des prix pour l'utilisation du terrain de tennis tel que :

25\$ pour la saison pour une famille
25\$ pour la saison pour une personne seule
7\$ la fois individuelle

Un montant forfaitaire sera offert à la personne responsable de la clé du terrain. De plus, la personne qui possèdera une carte de membre devra la présenter pour obtenir la clé du terrain, ainsi qu'une personne qui désire payer à la fois devra laisser une carte d'identité.

18 ESTIMATION FINITION TERRAIN DE SOCCER

2013-06-150

Considérant que monsieur Luc Poulin a rencontré Doris Drouin excavation afin d'obtenir un prix concernant la finition extérieur du terrain de soccer;

Considérant que l'estimation des coûts comprend : le nettoyage de fossé sur 325 pieds linéaires, mise en forme d'un talus avec empierrement 100-200B et géotextile 156 pieds linéaires, mise en forme d'un talus avec terre tamisé sur 143 pieds linéaires, mise en place du MG-20 sur l'accotement de la piste cyclable sur 177 pieds linéaires, ainsi que faire les pentes du terrain et mettre de la terre tamisé 2 pouces sur une superficie de 8 554 pieds carrés, le tout pour un montant de 7 723,84\$;

Après discussion, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que les travaux énumérés ci-dessus soient exécutés à l'heure par l'entrepreneur Doris Drouin excavation.

19 EXPOSITION AGRICOLE : AUTORISATION VENTE D'ALCOOL SUR LE TERRAIN

2013-05-151

Considérant que pour obtenir un permis d'alcool de la Régie des Jeux et des Sports, la municipalité doit autoriser l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et préciser que le site est clôturé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de l'Exposition Agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et certifie que le site est clôturé.

20 RAPPORT

20.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire suppléant fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

20.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Le représentant de la municipalité ne s'est pas rendu à la réunion, par contre, il profite de l'occasion pour adresser des remerciements à la population pour leur participation lors de la collecte du 2 juin à l'aréna.

21. CORRESPONDANCE

Considérant que le bordereau de correspondance a été placé dans les enveloppes des élus seulement quelques lettres ont été lues.

Correspondances lues :

Lettre # 6 : Commission des normes du travail

Lettre # 15 Gestizone

22. AUTRES ITEMS

22.1 PARC COIN RUE DU COLLÈGE

Les élus visitent les lieux et une décision à une prochaine séance.

22.2 TERRAIN COIN DU RAN 6 SUD

2013-06-152

Considérant que le contrat signé entre la municipalité et le propriétaire du terrain pour les années 1995 -2005 n'est plus en vigueur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler ce contrat et par la même occasion l'aménagement floral ne sera pas reconduit.

22.3 PLAN CONDUITE EAU

2013-06-153

Considérant la demande de l'inspecteur municipal d'avoir en sa possession un plan d'ensemble de la conduite d'eau de notre municipalité

Considérant qu'une demande de prix a été faite auprès de la firme Genivar, monsieur Olivier Bourque, pour l'exécution d'un plan et le coût est de 980\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de négocier le prix demandé et à défaut de non négociable d'accepter que la mise à jour du plan d'ensemble du plan d'eau de notre municipalité soit réalisé.

22.4 TRAVAUX RANG PETIT SHENLEY

2013-06-154

Considérant que les élus désirent faire des travaux d'élargissement de chemin dans le rang Petit Shenley et qu'il y a des poteaux à déplacer;

Considérant qu'une demande a été faite auprès d'Hydro Québec pour le déplacement des poteaux;

Considérant que le maire suppléant, un conseiller et la directrice générale ont rencontré monsieur Luc Caron, représentant d'Hydro Québec afin de discuter des coûts émis pour le déplacement de poteaux soit : 25 352.17\$; ce qui comprend le déplacement de 11 poteaux actuellement sur place et l'installation de 18 nouveaux;

Considérant qu'il y a 5 poteaux très penchés et l'ajout de 7 nouveaux poteaux par Hydro Québec, une demande de négociation sera faite auprès de Mme Lynda Anctil' d'Hydro Québec;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite aux négociations avec Hydro Québec que la municipalité s'engage auprès d'Hydro Québec conditionnement à ce que les coûts de déplacement des poteaux soient inférieurs à 20 000\$

22.5 PUBLICITÉ INFO SHENLEY

Considérant que la réflexion n'a pas été assez approfondie, ce sujet est remis à plus tard.

22.6 DEMANDE DU COMITÉ DE CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

2013-06-155

Considérant que le comité de conservation et mise en valeur du patrimoine religieux a l'intention de souligner le 140^e anniversaire de la paroisse de St-Honoré soit : 1873 – 2013;

Considérant que cette festivité aura lieu le 29 septembre prochain; et que le comité demande à la municipalité la possibilité d'offrir un vin d'honneur en guise d'accueil et de fraternité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100\$ pour un vin d'honneur pour cette activité.

22.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COMITÉ DES LOISIRS

2013-06-156

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un montant de 1 500\$ au comité des loisirs afin d'offrir des sorties et activités spéciales aux jeunes inscrits au terrain jeux.

23- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance

24. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-06-157 Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à cette présente. Il est 20h54.

LUC POULIN, MAIRE SUPPLÉANT

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.